



## LES TRAVAUX SONT EN COURS

La commande des travaux de reconstruction du grand orgue de tribune de l'église de Bayon à la manufacture Kern a été signée le 12 février 2007 par le maire de Bayon. Les travaux en atelier ont commencé à Strasbourg. Sur place à Bayon, des membres de l'association, dirigés par Jean-Baptiste DIDIER, vice-président et compagnon facteur d'orgues, ont procédé au démontage des éléments non réemployés dans le grand orgue de tribune. Ces éléments sont ceux de la console de Didier-van Caster (1904) et de l'orgue de Clergeau (1861). Ils ont été nettoyés, restaurés et sont en cours de remontage sur un support mobile pour en faire un orgue de chœur.



Le buffet de Clergeau vidé de ses tuyaux

Cet orgue de chœur sera installé, en temps ordinaire à l'emplacement de l'orgue numérique qui a été vendu d'occasion pour rendre à sa destination première l'argent du legs, fait pour l'orgue de tribune, avec une part duquel il avait été acheté.

La possibilité de le déplacer dans l'église grâce au support mobile sera utilisée à l'occasion de concerts avec de petits ensembles instrumentaux pour le rapprocher des autres musiciens. Ce sera notamment le cas lors de son inauguration qui devrait avoir lieu en octobre de cette année, soit un an avant son grand frère de la tribune.

L'église centre du Bayonnais sera alors dotée de deux instruments permettant d'entendre des œuvres à deux orgues. Par exemple la messe solennelle de Louis Vierne qui sera donnée à l'occasion de l'inauguration du grand orgue de tribune le 12 octobre 2008.

L'assemblée générale du 15 septembre prochain, à laquelle chacune et chacun est invité, vous permettra de tout connaître sur nos nombreux projets.

*Michel CLAIRE*  
Président des Amis de l'Orgue de Bayon

## INVITATION

Vous êtes cordialement invité(e) à participer à l'

### Assemblée Générale 2007

samedi 15 septembre

à 10 heures

salle Saint Pierre Fourier à Bayon

ordre du jour :

rapport moral

rapport financier

renouvellement du tiers du CA

vote du budget 2008

questions diverses

Toute personne présente a voix consultative mais seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2007 ont droit de vote. Il est possible d'adhérer ou de renouveler la cotisation en début de séance.

## Un document d'Histoire locale

### CD souvenir de l'Orgue Didier-Van-Caster

Église Saint-Martin de BAYON



Thierry  
Bohlinger

Olivier  
Schmitt

Victoria  
Lescalier

Aude  
Schuhmacher

Œuvres de Reincken, Bach, Mozart,  
Schumann, Franck, Brahms, Guilmant

Avec le démontage de l'ancien orgue, le **CD souvenir** est devenu un véritable document d'histoire locale. La palette sonore de cet instrument disparu y est conservée.

CD en vente chez Ginette Claire, 1 rue de Baccarat à BAYON au prix de 16 euros ou par correspondance auprès de Mariette Didier, 30 rue Principale 54290 LOROMONTZEY, dans ce cas ajouter 2 euros pour frais de port et d'emballage.

Existe aussi en mini cassette (voir bon de commande au dos).

## PARRAINAGE DES TUYAUX

Au premier août 2007, le parrainage des tuyaux a permis de recueillir 10.000 euros soit 48 % des 21.000 euros attendus lorsque les 1.880 tuyaux du nouvel orgue seront tous parrainés. Tous les gros tuyaux à 50 euros ont été parrainés mais il en reste encore beaucoup à 30, 10 euros et 5 euros. Les tuyaux encore disponibles sont visibles sur notre site à la page : <http://orguedebayon.free.fr/06parrainage.html> .

Rappelons que les dons pour parrainer des tuyaux sont déductibles de l'impôt sur le revenu pour 66% de leur montant. Exemple : vous parrainez des tuyaux pour un total de 50 euros, vous déduisez 33 euros de vos impôts et il ne vous en coûte réellement que 17 euros. L'attestation des notes attribuées comporte un reçu fiscal.

Vous pouvez utiliser soit le bulletin de soutien ci-dessous, soit le formulaire téléchargeable sur le site (page indiquée ci-dessus), soit le coupon détachable du dépliant « parrainage des tuyaux » disponible dans les commerces de Bayon, les offices de tourisme et les églises du secteur.

## Balustrade cherche amateur ...

Le projet du nouvel orgue de tribune ne prévoit pas de réutiliser l'actuelle balustrade en pierre sculptée :



La paroisse et la commune ne lui trouvant pas de destination, elle pourrait être cédée à un particulier. Si vous êtes intéressé appelez le 03 83 72 85 30.

## Les communes qui nous aident

Toutes les communes du territoire de la paroisse avaient été sollicitées pour leur demander une subvention suite au refus des grandes entreprises de nous accorder une aide au titre du mécénat. Après Virecourt qui nous avait octroyé 150 euros en début d'année, Saint-Mard nous a voté une subvention de 45 euros et Loromontzey une subvention de 100 euros. Nous espérons que les autres communes du territoire suivront leur exemple. N'hésitez pas à questionner vos élus si votre commune n'a pas encore participé à cet investissement qui bénéficiera à tout le Bayonnais. D'autant que des communes plus lointaines nous soutiennent comme Crévic qui nous a attribué une subvention de 250 euros ou comme la ville de Lunéville qui nous a fait don de tuyaux, inutilisés après restauration de l'orgue de l'église Saint-Jacques, pour une valeur d'environ 10.000 euros.

Merci aux communes qui ont compris l'intérêt de l'orgue en tant qu'équipement culturel favorable au développement local ainsi qu'à celles qui vont en prendre conscience.

Il nous reste 20.000 euros à trouver et les subventions sont toujours les bienvenues !

## Audition 2007

L'audition 2007 des élèves de la classe d'orgue de Bayon, le 24 juin dernier, revêtait un caractère particulièrement émouvant puisque les élèves, le professeur et les organistes adhérents à l'association des Amis de l'Orgue de Bayon furent les derniers à jouer sur l'orgue Charles Didier - Van Caster avant qu'il ne se taise définitivement. Photos à voir sur le site : <http://orguedebayon.free.fr/07audition.html>

## Des gaufres pour l'orgue

Après la fête de la Mirabelle et la foire de printemps, notre stand de gaufres sera à nouveau à votre disposition le 2 septembre prochain dès 6 heures du matin et toute la journée, devant la salle des fêtes, à l'occasion de la brocante.

Pour vous assurer le meilleur service, vous pouvez réserver vos gaufres par téléphone au 03 83 72 85 30.

## Les amis qui nous aident

Les amis de l'orgue de Lunéville ont décidé de nous offrir la recette du prochain **concert d'orgue** qu'ils organisent le **dimanche 9 septembre à 16 heures** à l'église Saint-Jacques. Venez nombreux entendre Pierre Cortellezzi, titulaire de la cathédrale de Nancy et voir le somptueux décor de cet orgue remarquable tout en aidant l'orgue de Bayon. (entrée 8 €)

Un grand merci à nos amis lunévillois.

## Journées du patrimoine

Les 15 et 16 septembre, de 14h à 18h à l'église, le métier de facteur d'orgue sera illustré par une visite du chantier de démontage du récit. Les visiteurs pourront également voir l'orgue de chœur en cours de remontage.

## Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël aura lieu le 9 décembre 2007 de 10h à 18h à la salle des fêtes avec à 15h le spectacle de la chorale « La Mandoline » dont le dynamisme est bien connu dans la région. Réservez votre journée dès maintenant.

## Tourisme culturel en Alsace

Afin de voir l'orgue de Bayon en construction chez le facteur d'orgues et d'entendre des orgues de même esthétique, un « voyage d'étude » aura lieu en Alsace au printemps 2008. (pré-inscriptions à l'aide du bulletin ci-contre)

## BULLETIN D'ADHESION 2007 OU DE SOUTIEN

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

e-mail : .....

Je souhaite (ré)adhérer à l'Association (\*)

cotisation 2007 de 10 € → = .....

Je commande l'enregistrement souvenir de l'orgue de Bayon

..... CD à 16 € (+ 2 euros de frais) → = .....

..... cassette à 16 € (+ 2 euros de frais) = .....

Je souhaite parrainer des tuyaux (\*)

..... tuyau(x) à 5 € → = .....

..... tuyau(x) à 10 € → = .....

..... tuyau(x) à 30 € → = .....

Total : = .....

Je suis intéressé(e) par le voyage d'étude en Alsace

Ci-joint un chèque du montant total à l'ordre de « association des amis de l'orgue de Bayon » à retourner à :

Mariette DIDIER 30, rue Principale 54290 LOROMONTZEY

(\*) l'adhésion et les parrainages sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu